

MINISTERSTWO
SPRAW WOJSKOWYCH

II. WICEMINISTER

L. DZ.

5237/W 20.20.

WARSZAWA, 22 czerwca 1920 R.

43571

Do

NACZELNEGO WODZA.

Przesyłam odpis listu mojego do Generała HENRYS'A do wiadomości z prośbą wykorzystania zawartych w nim danych dla wywarcia bezpośredniego, osobistego nacisku na posłów Państw sprzymierzonych.

Tomlewsz

Generał-Porucznik i Wiceminister.

NACZELNE DOWÓDZTWO WOJSK POLSKICH

ADJUTANTURA GENERALNA

WARSZAWA

L. Dz. 43571, dnia 21/VI 1920 r.

1. załącz. Wydział.

PILSUDSKI
INSTITUTE
ARCHIVES
New York

PILSUDSKI
INSTITUTE
ARCHIVES
New York

WICEMINISTER

L. dz. 5237/wm. 20

Le Général SOSNKOWSKI, Vice-Ministre de de Guerre,

à

Monsieur le Général HENRYS, Chef de la Mission Militaire Française, Adjoint au Chef de l'Etat, Généralissime de l'Armée Polonaise, Premier Maréchal de Pologne.

Pour compléter ma lettre No.5167/W.M.20.-1032 O.A.IV. Szt. du 20 ct. j'ai l'honneur de vous présenter ci-après les difficultés et les obstacles que rencontre le Gouvernement Polonais au moment, le plus grave et le plus décisif, de la guerre, sur la voie de satisfaction des besoins de son Armée en armes et munition.

1. La quantité de munition et d'armes qu'il nous est possible de recevoir uniquement de France, selon les relevés et les plans qui ont été envoyés au Général POMIANKOWSKI en vue de leur réalisation et d'après les prix fixés récemment, égale à la somme de 200 millions de francs.

Le Gouvernement Français, ainsi que le Général FOCH après s'être entendu avec le Ministre des Finances a porté à la connaissance du Général POMIANKOWSKI officiellement, que le matériel dont il est question, pourrait être acquis uniquement sous condition, que la somme sus-mentionnée soit payée au comptant, ou bien que le règlement soit accompli par récompensation en nature /pétrole, sucre etc./

Nous avons réussi après de grandes difficultés d'amasser une somme de 19 millions de francs, qui a été transmise au Général POMIANKOWSKI. Cette somme pourrait être employée pour payer une petite partie de notre commande, et notamment:

15.000. obus 105 m/m.
25.000.000 cartouches. Fusils Lebel.
40.000. fusils Lebel
30.000. baionettes pour fus. Lebel.
100.000. grenades à main.

Le reste de la commande dans les cas où le Gouvernement

Français ne nous accordera pas de crédit ne pourra pas être réalisé. Il est hors de doute que le Gouvernement Polonais ne se trouve pas en état d'accumuler une si grande quantité de valeurs françaises. D'autre part le paiement en nature d'une si grande somme, malgré les plus grands efforts du Gouvernement, lui sera impossible, dans un terme qui permettrait d'obtenir même une petite partie du matériel énuméré dans le tableau, au cours de la guerre actuelle. Une position très grave représente les mitrailleuses Hotchkiss, dont le manque se rend très sensible. Jusqu'à cette heure comme il résulte des rapports du Général POMIANKOWSKI, le Gouvernement Français n'a pas pris de décision favorable dans la question de la cession de ces mitrailleuses à la Pologne. En attendant, la quantité au moins de 500 mitrailleuses Hotchkiss nous est absolument nécessaire.

2. Les prix du matériel de guerre ont été presque doublés.

En profitant du crédit le Gouvernement Polonais payait jusqu'à présent: pour

un fusil 130. francs.

1000.car. 272 "

en profitant d'une réduction de 20 % sur ces prix.

Les prix fixés à présent sont pour :

un fusil 217 francs

1000. car. 426 "

sans aucun escompte.

3. Le transport en Pologne des stocks achetés en Salonique rencontra une masse de difficultés. La convention faite par notre Attaché Militaire à Constantinople en matière de l'emploi d'un vaisseau pour ce transport du matériel conformément aux instructions de l'Amiral DEBON /dépêche 2505/B.S. du 18 mai/ et renvoyée par l'entremise du Général POMIANKOWSKI au Ministère de la Guerre Français n'a pas été acceptée par le Gouvernement Français. /dépêche du Général PORZECKI No.430 du 28.V.1920./

De même les efforts qui ont été faits pour employer en qualité de transport le vaisseau turec "KIZIL IRMAK" ont

été vains grâce à l'opposition du Commandant en Chef à Constantinople. /Rapport du Général Kątkowski No.42 du 14 mai a.c./

Ce ne sont que les derniers rapports qui font mention du fait qu'on est parvenu à louer deux vaisseaux "TRITON" et "NORTHSPINES" qui pourront être probablement chargés à Salonique entre le 20 et 25 Juin, si de nouvelles difficultés ne viendront se présenter.

4. Les rabats accordés par les autorités Français à Salonique qui affirmaient la compétence de leurs décisions en cette matière ont été réduits de suite par le Ministère de la Guerre Français.

Cette réduction est suivante:

Les rabats accordés par les autorités à Salonique.	Les rabats acceptés par le Ministère de la Guerre Français.
a/ fusils et cart. jusqu'à 70 %	50 %
b/ les armes des Etats étrangers 80 %	75 %
c/ obus français 80 %	50 %
d/ obus des art. étrangères 90 %	60 %

5. Après que les fabriques de Hirtenberg ont été incendiées par les communistes hongrois, le Gouvernement Polonais, comme il vous est connu, pour assurer la livraison des cartouches Mannlicher, destinés pour plusieurs divisions de notre Armée, munies de fusils Mannlicher, commanda au même Hirtenberg du reste des provisions sauvées pendant la catastrophe une quantité de 15 millions de cartouches, ainsi qu'à la fabrique de Budapest de Weiss - 35 millions de cartouches. La même fabrique de Weiss a reçu une commande de chargeurs pour fusils Lebel, dont le manque est très sensible.

Le conseil des Ambassadeurs par telegramme de son secrétaire, datée du 14.mai, qualifie la commande des chargeurs comme une violation du paragraphe 115 du Traité avec la Hongrie et déclare que la commande doit être interdite. Il faut s'attendre au fait. que les commandes de munition seront aussi interdites.

J'admets que l'interdiction de vente et d'export du

matériel de Guerre de l'ancienne Autriche-Hongrie, prononcées par le Général ZUCCHARI, concernant de même les fabriques privées que les usines appartenant au Gouvernement, est la suite des faits, dont j'ai fait mention ci-dessus. Le fait de cette interdiction nous a été signalé par notre Attaché Militaire par télégramme du 19.V. Le Général ZUCCHARI a déclaré en plus que la décision sus-visée ne pourrait être changée, que par ordre du Conseil des Ambassadeurs.

Il me semble, que le précédent avec les chargeurs nous est en ce sens de mauvaise augure.

En même temps Mr. BARRES, Président de la Commission Aéronautique Interalliée vient d'arrêter par motifs formels 24 wagons de matériel aéronautique préparés à Viener Neustadt pour l'expédition en Pologne.

Reliant les faits sus-visés et en les comparant d'une part avec l'action du "Kreissarbeiterrat" de Vienne, d'autre part aux données très sérieuses, que la réponse du Chancelier d'Autriche RENNER à la Note de TCHITCHERINE protestant contre l'envoi du matériel de guerre en Pologne, gardait un ton favorable aux bolcheviks, et qu'elle est en plus au cours de sa réalisation, il faut considérer l'Autriche, comme pays fermé pour l'export d'armes et de munitions destinées pour la Pologne.

6. A Tarvis les socialistes empêchent les transport du matériel de guerre en Pologne. Ainsi un transport de 8.wagons contenant le matériel aéronautique, tellement nécessaire en ce moment, y a été arrêté. Dirigé ensuite par la Suisse, ce transport aussitôt après le passage du Simplon fut arrêté par les autorités Suisses, cette fois sous la pression de socialistes suisses.

7. Le fait de la grève des ouvriers des Doks anglais, qui empêcherent le chargement du matériel de guerre, cédé par l'Angleterre à la Pologne vous est connu depuis longtemps par mes lettres. On est parvenu après de longs et durs efforts à obtenir la munition des fusils. Seuls les fusils sous forme de charge privée ont été dirigés à Paris, par

l'entremise de la Maison PITOT /rue Scribe 7./

Il nous manque de renseignements sur la réussite de cette combinaison. Dans le cas, où elle aurait réussi il serait d'une grande importance, que l'export de France s'effectue sans obstacles.

Il n'y a nul espoir d'effectuer l'export du matériel d'artillerie. Il reste jusqu'à présent caché dans les dépôts privés en Angleterre.

Les transports de munition pour la Pologne, qui furent arrêtés par les Tcheco-Slovaques, jusqu'à présent n'ont pas été lâchés.

Le Gouvernement Tchèque explique le fait en le traitant de sabotage de la part des travailleurs de chemins de fer: envers lesquels il se dit inapte de réagir, en demandant l'intervention des forces militaires alliées envers des propres citoyens /!/.

Je me permets de citer, comme fait caractéristique que la convention de transport et de transit, qui fut signée après de longues débats par les représentants Polonais et Tchèques le 14.Mai a.c. n'a pas été ratifié par le Gouvernement Tchèque.

Le Ministère des Affaires Etrangères vient de me communiquer que le Gouvernement Tcheco-Slovaque nous a accordé libre passage pour ces transports de munition... dans la direction de Vienne !

8. Les unions radicales des ouvriers de Scandinavie ont proclamé le sabotage des transports pour la Pologne.

Les faits, que je me suis permis de vous présenter ci-dessus n'exigent pas de commentaires. Ils sont bien éloquentes d'eux mêmes.

Comme vous le voyez, le blocus est complet. Je me permets seulement de poser la question: que doit faire ma Patrie qui toute seule porte le fardeau de cette guerre sanglante et épuisante, si dans ces moments suprêmes sa fidèle Amie



et son Alliée la France ne se dresse à son coté et ne lui aide de briser la cercle, qui l'entoure ?...

Doit-elle s'affaïsser, céder, doit-elle se rendre, laisser passer par dessus son tombeau, permettre d'envahir l'Europe occidentale par l'énorme vague de barbarie, d'anarchie et de la folie sociale, qui vient de l'Orient ?

/-/ Sosnkowski

Général et Vice-Ministre.

Pour accord:

Michalski per.

PILSUDSKI
INSTITUTE
ARCHIVES
New York

PILSUDSKI
INSTITUTE
ARCHIVES
New York

Richard W. Long



Richard W. Long

Post office:

General of Miss-Minister

Richard W. Long

Richard W. Long
General of Miss-Minister
Richard W. Long

Richard W. Long
General of Miss-Minister
Richard W. Long

Richard W. Long
General of Miss-Minister
Richard W. Long